



Procès verbal de la séance du Comité Technique Paritaire du 03 mai 2010

Etaient présents :

Représentant l'administration :

Xavier FLAMBARD, Directeur de l'ENSAIT,
Michel VANCAPPEL, Directeur Général des Services,
Michel HAPPIETTE, Directeur Adjoint,
Virginie CHUPIN, Responsable des Ressources Humaines,
Sabine CHLEBICKI, ACO,MO,

Dorothée MERCIER, Chargée de mission GEMTEX, Responsable événementiel
Sylvie VILAIN, Chargée de la paie sur ressources propres.
Florence GOUSSEREY, Responsable administrative, Service des Etudes, et responsable de la cellule juridique
Vincent DUBREU, Responsable du CRIA

Représentant les personnels :

Frédéric BAUDRIN, Adjoint Technique de Recherche et Formation,
Pierre DOUILLET, Maître de Conférences,
François DASSONVILLE, Technicien de Recherche et Formation,
Ali NAAB, Adjoint Technique de Recherche et Formation,
Claudine VOLLEBOUT, Adjoint Technique de Recherche et Formation,
Frédéric DEMUYNCK, Adjoint Technique de Recherche et Formation,

Jean-Marc GODIN, Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur,
Xavier LEGRAND, Maître de Conférences,
Hubert OSTYN, Technicien de Recherche et Formation,
Rania HAMMICHE, Adjoint Technique de Recherche et Formation,
Anne SION, Ingénieur d'Etudes de Recherche et Formation,
Catherine BECART, Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur.

Le quorum étant constaté (12 représentants sur 12 ayant voix délibérative présents), Xavier FLAMBARD, Directeur de l'ENSAIT et Président de séance du Comité Technique Paritaire (CTP) ouvre la réunion en rappelant que Virginie CHUPIN, Représentant de l'Administration a été désignée Secrétaire Permanent du Comité et qu'il convient de désigner le Secrétaire Adjoint de séance.
Monsieur DASSONVILLE fait acte de candidature et est désigné Secrétaire Adjoint de séance à l'unanimité des votes.

Le Président précise que compte tenu du fait que le présent CTP soit un CTP exceptionnel avec un ordre du jour unique, l'approbation du procès verbal du CTP du 15 mars 2010 est reportée au CTP du 15 juin.

Le Président aborde l'ordre du jour : Point sur le Grand Etablissement.

Rapprochement d'Ecoles d'ingénieurs et grand établissement

Xavier FLAMBARD précise que le projet, le PRES Université Nord de France, est aujourd'hui un peu moins clair qu'il y a deux mois, le paysage régional étant complexe, composé de multiples acteurs.

Xavier FLAMBARD propose de faire un point sur les freins actuels contre lesquels il se bat.

- 1- La période est charnière pour la région Nord de France : il y a notamment le campus d'excellence, la vague D des contrats quadriennaux.
- 2- L'ENSAIT a toujours envie de se regrouper avec d'autres établissements, mais pas à n'importe quel prix. A ce sujet il rappelle la proposition faite au Ministère de créer un grand établissement régional qui serait un pôle d'ingénierie fort dans le Nord Pas de Calais et regrouperait dans un premier temps les Ecoles Publiques : ENSAIT (EPCSCP), Centrale (EPCSCP), ENSCL chimie Lille (EPA), Télécom Lille

(GIE) et les Mines de Douai (EPA, Ministère de l'Industrie). Suite à la réunion, les différents acteurs attendaient un retour du Ministère qui attendait lui aussi et ne veut visiblement pas prendre de décision hâtive sans un positionnement de la Région.

- 3- Le retour du Ministère dans les projets de contrats quadriennaux de l'ENSAIT et de l'ECL se présente sous la forme d'une fusion entre les 2 Ecoles.
- 4- Par le biais de notre conseiller d'établissement Monsieur POUCHAIN, les 2 Directeurs ont adressé une lettre conjointe au Ministère précisant que les 2 Ecoles ne souhaitaient pas fusionner à 2 et que le projet proposé était plus ambitieux et complet que le rapprochement des 2 établissements et qu'en conséquence, ils ne souhaitaient plus que les contrats quadriennaux fassent mention de fusion.
- 5- La lecture du paysage universitaire du Nord n'est pas aisée pour l'Etat. C'est la seule académie où il y a autant d'universités, d'écoles d'ingénieurs et une faculté catholique dont les tailles ne permettent pas comme à Paris de créer plusieurs campus.

Face à cette grande diversité dans le nord, l'un des moyens proposé pour rassembler serait de créer 3 pôles :

- un pôle ingénierie
- un pôle universitaire
- un pôle « privé » avec la catho,

le tout sous le « chapeau » du PRES Lille Nord de France, Campus d'Excellence.

C'est cette piste que l'ENSAIT et les écoles d'ingénieurs avancent, mais le poids des écoles est mince (10 000 étudiants) vis-à-vis des universités.

Les Ecoles d'ingénieurs ont envie d'avancer. L'Ecole Centrale, l'ENSAIT et peut être l'ENSCL (de moins en moins frileuse) avec le rattachement de l'Ecole des Mines qui n'a pas la même tutelle, mais que la Région souhaite voir s'implanter véritablement régionalement.

Les délais pour structurer le nouveau paysage de l'enseignement supérieur dans la région sont courts, 6 à 7 mois pour le campus d'excellence, Lille ayant un peu en retard dans le regroupement des ces établissements d'enseignement supérieur pourrait être le 11^{ème} plan campus.

Xavier FLAMBARD souligne que c'est une chance pour l'ENSAIT d'être sur la métropole lilloise et de pouvoir peser sur les décisions, en sachant que nous sommes loin d'être les seuls à faire les décisions. Nous sommes moteurs au niveau du rapprochement des écoles d'ingénieurs mais face aux universités nous sommes des « petits » et le PRES reste piloté par les universités.

Xavier FLAMBARD conclut son propos en indiquant que nous sommes en attente et que les écoles d'ingénieurs dans cette attente avancent pour structurer ce pôle d'ingénierie.

Pierre DOUILLET demande ce que compte faire Polytech Lille.

Xavier FLAMBARD lui précise que Polytech Lille n'a pas d'autonomie dans la mesure où elle est une école interne à l'université de Lille 1. Aujourd'hui Polytech Lille ne pourrait pas entrer dans le grand établissement qui regrouperait des écoles externes. Il faudrait créer un autre pôle pour les écoles internes.

Pierre DOUILLET demande s'il peut en déduire que le Ministère ne croit pas au projet parce que selon lui s'il voulait, il pourrait faire avancer les choses à l'image de ce qui s'est fait et fonctionne pour l'INPG.

Xavier FLAMBARD indique que le contexte, il y a 10 ans, était bien différent.

Pierre DOUILLET précise que l'INPG est une université.

Xavier FLAMBARD présente un autre exemple de rapprochement d'écoles d'ingénieurs à Bordeaux où l'alternative était de fermer ou être rattachées à une université.

Il souligne que la situation est différente dans le nord puisque les écoles se portent bien et qu'elles n'entendent pas perdre leur autonomie à n'importe quel prix.

Xavier LEGRAND demande les délais de rapprochement.

Xavier FLAMBARD précise qu'il en saura peut être un peu plus le 19 mai puisqu'il a rendez vous au Ministère pour le contrat quadriennal mais qu'il n'est pas sûr d'avoir une réponse dans la mesure où les

universités sont loin d'être encore prêtes comme en témoigne la constitution difficile du PRES il y a 2 ans et les difficultés persistantes.

Les Ecoles d'ingénieurs sont d'accord et attendent les Universités. Ce qui est sûr c'est que les politiques, le Président du Conseil Régional en tête, veulent un pôle d'excellence et une université nord de France.

Pierre DOUILLET demande ce que vient faire la « Catho » dans la problématique de rapprochement.

Xavier FLAMBARD précise que pour être campus d'excellence, il faut une unité régionale, qu'il n'y a pas d'obligation à devenir campus d'excellence mais seulement des conséquences financières, puisqu'il n'y aura alors pas de financement et au final deux divisions : 10 campus d'excellence en 1^{ère} division et les autres en 2^{ème} division.

Mieux vaudrait donc être dans le 10^{ème} campus, Université Lille Nord de France.

Il souligne que l'Etat ne va pas financer la concurrence entre le public et le privé aussi financé en partie par l'Etat.

Pierre DOUILLET s'interroge sur les non dits dans la mesure où bons nombres des stratégies actuelles sont plutôt verticales. Centrale Lille par exemple qui fait partie d'un ensemble national...

Xavier FLAMBARD explique qu'il y a 5 Ecoles centrales en France : Lille, Paris, Marseille, Lyon et Nantes. Elles partagent un nom, une marque et les relations internationales pas plus.

S'agissant des Mines, ceux sont des EPA sous tutelle du Ministère de l'industrie. Elles ont une structure indépendante, il y a les 3 grandes : Paris, Nancy et Saint Etienne et 4 petites : Douai, Nantes, Albi et Alès. Seules les mines de Nancy sont sous tutelle de l'enseignement supérieur. Chaque établissement est indépendant. Il existe à l'heure actuelle une fusion entre les Mines et telecom avec une stratégie communes pas claire du tout.

Chimie Lille est quand à elle une EPA rattaché à Lille 1 avec laquelle elle a une convention de gestion pour son fonctionnement et est dans un réseau national.

Telecom est un GIE (groupement d'intérêts économiques) sous double tutelle du ministère de l'industrie et de l'enseignement supérieur.

Il reste les écoles d'ingénieurs internes comme Polytech Lille, l'ENSIAM à Valenciennes.

Viennent ensuite la « Catho » et HEI, ISA, ISEN, ICAM, la faculté scientifique, puis les écoles plus comme EIPC qui devrait fermée.

En conclusion, les 5 principales Ecoles dans le Nord sont : ECL, l'ENSAIT, les Mines et l'ENSCL et Paristech Lille.

Xavier FLAMBARD explique qu'aujourd'hui, l'ENSAIT est une école dynamique qui fonctionne bien et a un poids significatif sur l'échiquier régional, bien que l'école reste petite et tributaire des décisions régionales.

Xavier LEGRAND souligne que les Arts et Métiers (Paris tech Lille) ont fait le choix d'une stratégie nationale complète.

Xavier FLAMBARD indique que cette piste serait peut être à étudier aussi, mais qu'elle n'est peut être pas très favorable car les étudiants étrangers viennent surtout pour une université. En tout état de cause, il convient pour lui d'attendre le positionnement régional avant d'étudier cette piste ou une autre qui pourrait être d'entrer comme école associée au réseau des Mines. Loin d'être la meilleure solution se serait peut être la moins mauvaise. Il rappelle que l'ENSAIT est une Ecole qui intéresse de part la spécificité de son domaine et de son excellente image à l'international.

Xavier FLAMBARD poursuit en indiquant que pour lui, l'idéal serait le grand établissement sur Lille. L'ENSAIT perdra en autonomie, mais le but est d'en conserver un maximum en devenant meilleur qu'avant.

Michel HAPPIETTE demande quand les décisions seront prises.

Michel VANCAPPEL indique que le calendrier « campus d'excellence » prévoit la fin d'année civile.

Michel HAPPIETTE s'interroge sur les conséquences d'une mésentente persistante et sur la non constitution d'un campus d'excellence lillois et demande s'il existe un « plan B » ?

Xavier FLAMBARD souligne l'importance d'être indépendant financièrement par les projets et la taxe d'apprentissage sur laquelle, il y a un gros travail à mettre en œuvre pour en augmenter les recettes. Il

insiste aussi sur le fait qu'il faut échantillonner encore davantage les projets de recherche et ne pas se concentrer uniquement sur les projets publics : FUI (Fonds Uniques Interministériels), PCRD, projets régionaux... Il souligne que 2010 est une année austère sans financement de FUI au niveau de la région et que l'Ecole fait bien de s'engager dans d'autres pôles de compétitivité qu'UP TEX comme Tectera par exemple. Il explique que les écoles d'ingénieurs sont intégrés aux pôles de compétitivité, et sont sur des projets dynamiques, et que les universités arrivent à présent dans ces pôles en quête de financement.

Hubert OSTYN demande comment les personnels peuvent comprendre un peu mieux la situation et son évolution pour l'Ecole.

Xavier FLAMBARD précise qu'il n'existe pas de document officiel et que les Procès Verbaux du CTP pourraient faire le lien et l'information. Il demande aux représentants des personnels s'ils communiquent auprès de leurs collègues. Il propose de faire des CTP extraordinaires ou une Assemblée Générale.

Xavier LEGRAND demande quelles seront les conséquences au quotidien en terme d'autonomie, si tout dépendra de la nouvelle structure.

Pierre DOUILLET précise sa question en demandant à quelle échéance 3 ou 20 ans. Il souligne que pour lui l'une des raisons de l'existence de l'Ecole est qu'elle s'appuie sur des financements étatiques fiables par rapport au système universitaire américain financé par des fonds industriels purs, en partie amenés par les anciens étudiants qui une fois en poste dans l'industrie soutiennent leur école.

Xavier FLAMBARD souligne que c'est en quelque sorte leur taxe d'apprentissage. Il précise que l'ENSAIT, Ecole textile, a amorcé un virage en 2005 en ne travaillant pas que pour des entreprises textiles, en s'ouvrant à Volvo, Alstom ou Renault par exemple. Il souligne que s'il n'y a pas d'intérêt, d'apport pour l'industriel, alors il n'y a pas de partenariat. Il précise que ces financements sont importants et que sans, l'Ecole sera soit rattachée soit fermée.

Pierre DOUILLET précise que ce qui le gêne c'est surtout le désengagement de l'Etat qui permettrait selon lui de garantir l'autonomie de l'Ecole.

Xavier FLAMBARD souligne que les règles du jeu ont changé, qu'il n'y a plus d'argent public, qu'il n'est pas financeur de l'Etat et qu'il fait avec les outils qui sont mis à sa disposition comme le SAIC, les partenariats publics/privés. Il précise que Carole MAGNIEZ a d'ailleurs été embauchée pour amener des projets à l'Ecole. Le désengagement de l'Etat est un fait, qu'il est possible de faire grève à titre personnels mais qu'en tant qu'établissement, il faut faire avec les moyens que l'Etat nous donne. L'Etat ne donnera pas plus avec pour autant plus de charges à assumer. Il faut donc aller chercher les financements publics régionaux, nationaux et européens. Notre laboratoire public a cette chance de pouvoir faire appel à l'ensemble de ces financements et de ne pas être cantonné aux financements régionaux. Il indique aussi que l'Ecole dans la conjoncture actuelle a également bien fait de démarcher d'autres pôles de compétitivité.

François DASSONVILLE demande si le rapprochement des établissements changera le statut des personnels.

Pierre DOUILLET précise que cela impactera forcément les emplois globaux.

Xavier FLAMBARD répond qu'il y aura forcément des redéploiements mais chacun restera géré par son statut. Il précise que l'Etat mise sur les campus d'excellence 22 milliards d'euros, plus précisément sur les intérêts des 22 milliards, sachant qu'il y aura aussi des fonds consommables. Il précise que les fonds seront nécessairement variables en fonction des taux de placement et qu'il est donc nécessaire d'être une école adaptée au marché pour placer nos étudiants tout en restant une école publique textile.

Aujourd'hui l'Ecole a deux spécialités : la distribution et les matériaux, la distribution étant portée par les textiles techniques en ce moment.

Frédéric BAUDRIN demande comment seront affectés les financements apportés par des projets de recherche dans le cadre du Grand Etablissement. Seront-ils versés à l'ENSAIT ou au Grand Etablissement.

Xavier FLAMBARD précise que le but est que ces financements restent à l'Ecole avec un petit retour en solidarité à la structure du Grand Etablissement entre ses membres.

Frédéric BAUDRIN s'inquiète de la concurrence entre les établissements et de savoir si la direction du Grand Etablissement ne pourrait pas mettre une école à l'écart.

Xavier FLAMBARD rappelle que quoiqu'il en soit le Grand Etablissement restera un établissement public, et que la direction générale de cet établissement devra se battre pour l'ensemble de ses membres, qui resteront des écoles publiques, évaluées par l'AERES et la CTI.

Frédéric BAUDRIN demande s'il faudra demander l'autorisation des autres pour s'investir dans tel ou tel projet.

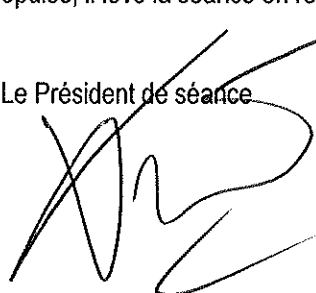
Xavier FLAMBARD répond que tout est aujourd'hui à écrire, qu'il a conscience qu'il y aura forcément une perte d'autonomie, mais que l'on conserve une mission de service public, au service des étudiants et de l'Etat. Il précise que la perte d'autonomie, comme tout changement amène des interrogations et des craintes qu'il peut tout à fait comprendre même s'il pense que cela ne changera pas le fonctionnement quotidien de la majorité des personnels.

Xavier FLAMBARD souligne que même sans la création d'un Grand Etablissement les évolutions sont inévitables, il fait remarquer les évolutions de l'école en 20 ans où les personnels administratifs étaient 6 occupant le rez de chaussée de la petite maison, où les personnels en logistique étaient 20 alors que l'école était plus petite et qu'il y avait moins d'étudiants.

Xavier FLAMBARD propose de faire un point sur l'avancée du dossier au prochain CTP du 15 juin 2010.

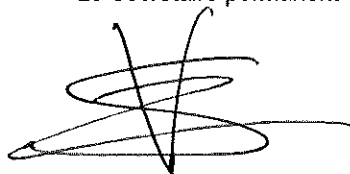
Le Président donne la parole à l'assemblée et sans autres questions ni remarques, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance en remerciant les membres présents.

Le Président de séance



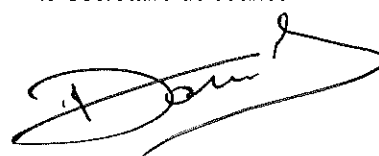
Xavier FLAMBARD

Le Secrétaire permanent



Virginie CHUPIN

le Secrétaire de séance



François DASSONVILLE

